



Formation : étude d'un cas pratique selon le Règlement d'arbitrage de la CCI Kinshasa, RDC DU 20 AU 22 FÉVRIER, 2020

Inscrivez-vous en ligne sur notre site web : www.uianet.org
Ou compléter et renvoyer ce formulaire, par email, fax, ou poste à :
UIA (UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS), 20 rue Drouot, 75009 Paris, France
Tél: +33 1 44 88 55 66 / Fax: +33 1 44 88 55 77 / Email: uiacentre@uianet.org

Nom :

Prénom :

Identifiant UIA (si vous en avez déjà un) : M I _ _ _ _ _

Cabinet :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays:

Tél. : Fax :

Email:

Date de naissance :

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.):

.....

.....

A. FRAIS D'INSCRIPTION

Inscription standard	<input type="checkbox"/> 390 EUR / 450 USD
Membre UIA	<input type="checkbox"/> 340 EUR / 390 USD
Jeune avocat (<35)*	<input type="checkbox"/> 240 EUR / 280 USD

* Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat.

Ces frais comprennent la participation au cours de formation, les pauses café et les déjeuners du jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 février, ainsi qu'un accès à la documentation via votre espace personnel UIA qui sera créé lors de la confirmation de votre inscription.

Le nombre maximum de participants est fixé à 60. Si vous êtes intéressé, nous vous recommandons de vous inscrire immédiatement avant que ce programme ne soit complet.

Les inscriptions seront confirmées uniquement après règlement de la totalité des frais d'inscription. Les admissions s'effectueront dans l'ordre de réception.

B. ACTIVITÉS SOCIALES DE LA FORMATION

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales **incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer :

- Déjeuner – jeudi 20 février
- Cocktail de bienvenue – jeudi 20 février
- Déjeuner – vendredi 21 février
- Déjeuner – samedi 22 février

C. TOTAL

Total (A) – Frais d'inscription

€

D. CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT

Le/la Soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les **conditions d'annulation** ainsi que les **conditions générales** figurant sur la page 10 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captés, enregistrés ou filmés pendant toute la durée de la formation et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription, le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux.

Le/la soussigné(e) reconnaît avoir été informé(e) des traitements, par l'UIA, des données personnelles qui sont contenues dans ce formulaire, tels que détaillés dans le programme page 10.

F. MÉTHODES DE PAIEMENT

- Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l'Union Internationale des Avocats, avec la référence "Formation Kinshasa 2020", à la banque et sur le compte :

Société Générale – Paris Elysées Entreprise
91, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris - France
BIC / SWIFT : SOGEFRPP
IBAN: FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

- Par carte bancaire : Visa Mastercard

N° de carte : _____

Date d'expiration : __ / __

Cryptogramme : ___

Titulaire de la carte :

J'autorise l'Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d'un montant de : **€ (EUR).....**

Date :/...../.....

Signature :